

vaient jamais rien vu de si beaux. En effet, il faut convenir que notre cortège était pompeux, et l'autel fort bien illuminé... Vous avez beau sourire, mon cher curé, vous n'avez toujours point eu dans votre cathédrale une messe de minuit si brillante ; diacre et sous-diacre (?), cérémoniaire, thuriféraire, acolytes, rien n'y manquait, pas même la gravité du célébrant. Cependant au milieu de l'office un fougueux ouragan, qui a fait craquer tous les membres de notre église, a troublé un peu notre sérénité.

“ En mémoire de vous, dit-il plus loin, nous sèmerons avec grand soin les beaux épis de blé d'inde, ainsi que les lentilles et les fèves qui nous viennent, je ne sais de quelle main. Venez en manger votre part cet été avec Monseigneur. Vous allez voir en parcourant mes domaines, s'il est possible à votre misérable serviteur de les desservir convenablement.”

En effet M. Desjardins desservait toute la Gaspésie depuis la Rivière-au-Ronard jusqu'à Pabos. Et de plus Port-Daniel, Paspébiac, New Carlisle, établis depuis peu par des loyalistes, et pour lesquels le gouvernement impérial dépensa 82,000 louis sterling, ce qui faisait dire plus tard au juge Thompson que cet argent n'avait pu être dépensé que pour creuser des canaux sous terre, car sur le sol, on ne voit rien qui ait pu motiver de si grosses dépenses. En outre M. Desjardins desservait encore Bonaventure, Cascapédiac, Carleton et Restigouche. Sur la côte sud de la Baie des Chaleurs, la Rivière l'Anguille et la Rivière Jacquet. Il avait donc raison de se plaindre de l'étendue de son domaine. Aussi le fait-il dans une lettre pressante adressée à Mgr Plessis, son ami.

“ J'ai exposé succinctement à Mgr, dit-il, la nécessité d'être deux prêtres ici : vous le sentirez vous-même, j'espère. Je sais qu'il y a bien d'autres besoins dans cet immense diocèse ; mais de bonne foi, en avez-vous de plus urgent ? Je n'insisterai point en parlant dans ma propre cause ; je vous la donne à défendre. Mais observez que Percé seul,